

COMMUNIQUE DE PRESSE

Evry-Courcouronnes, le 9 mars 2023

Sécheresse et usages de l'eau

Le mois de février s'est inscrit dans la continuité des déficits de précipitations de ce début d'année, de même que les premiers jours du mois de mars, ce qui ne permet pas la recharge des ressources en eau du département.

En effet, compte tenu du déficit hydrique de ces derniers mois, et plus globalement depuis l'été 2021, le niveau des cours d'eau reste faible, et les débits ont continué de baisser lentement au cours du mois de février.

Même si, à ce jour, les cours d'eau essonniens n'ont pas franchi leur seuil de vigilance, dans ce contexte exceptionnel de sécheresse hivernale, il est fait appel dès à présent au civisme des usagers en vue d'une utilisation économe et rationnelle de l'eau. Un rappel et quelques conseils de bon sens au cours de cette période de sensibilité hydrique sont préconisés :

- limiter son utilisation au strict nécessaire, notamment s'agissant de l'arrosage des espaces verts, du lavage des véhicules et des voiries;
- utiliser le plus possible des économiseurs d'eau et des dispositifs de recyclage.

Le préfet de l'Essonne appelle donc chacun, particulier et professionnel, à être économe dans l'usage qu'il fait de l'eau et demande que les bons réflexes à avoir pour économiser l'eau soient largement communiqués à tous les usagers.



Liberté Égalité Fraternité



USAGE DOMESTIQUE



Éviter de laisser couler l'eau



Utiliser les appareils de lavage à plein



Limiter les arrosages des jardins



Installer des équipements économes en eau



- Recycler certaines eaux de nettoyage
- Mettre en place des circuits fermés



- Réduire les fuites dans les réseaux de distribution d'eau potable
- Optimiser l'arrosage des espaces verts et du nettoyage des voiries
- Connaître les volumes d'eau consommés pour éviter de surconsommer ou gaspiller
- Distribuer des kits hydro-économes dans les foyers



- Utiliser un matériel d'irrigation hydro-économe
- Réduire l'irrigation

Bureau de la représentation de l'État et la communication interministérielle

Tél:: 01 69 91 90 54 - 01 69 91 90 37

Mél: pref-communication@essonne.gouv.fr